

RCS : BRIEY Code greffe : 5401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00046 Numéro SIREN : 495 009 904 Nom ou dénomination : 3 Frontières Performances

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001467

certifié conforme à l'original

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Page 1

Formulaire obligatoire - article 44 A
du Code Général des Impôts

Designation de l'entreprise		SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2		
Adresse de l'entreprise		Rue des 3 Frontières		54350 MONT-SAINT MARTIN		Durée de l'exercice précédent*		
Numero SIRET*		4 9 5 0 0 9 9 0 4 0 0 0 2 2				Neant ☐		
				Exercice N clos le		N-1		
				3 1 0 8 2 0 1 9		3 1 0 8 2 0 1 8		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	107 721	AG	22 070	85 651	125 818	
	Fonds commercial (1)	AH	47 840	AI		47 840	47 840	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	213 969	AS	195 820	18 150	22 175	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 231 034	AU	948 006	283 027	262 804	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	49 100	CV		49 100	49 100	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	40 559	BI		40 559	39 629	
	TOTAL (II)	BJ	1 690 223	BK	1 165 896	524 327	547 367	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	7 266	BM		7 266	15 940
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT	1 297 000	BU		1 297 000	1 462 287	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	1 740	BW		1 740	1 873	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY				
Autres créances (3)		BZ	63 433	CA		63 433	103 556	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Disponibilités	CF	288 656	CG		288 656	194 721	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 820	CI		12 820	0 1 082	
	TOTAL (III)	CJ	1 730 920	CK		1 730 920	1 845 958	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 421 143	IA	1 165 896	2 255 247	2 393 325	
	Revenez : (1) Dont droit au bail		47 840	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an	CR
	Clause de réserve de propriété *							
	Immobiliations			Stocks			Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Legal Group

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise		SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES		Neant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Reserve légale (3)	DD	30 000		
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	125 000		
	Report à nouveau	DH	49 915	49 192	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 883	155 723	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	542 798	504 915	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	218 056	76 831	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	762 797	932 310	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	644 641	816 277	
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 283	62 356	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 673	635	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 712 449	1 888 410		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 255 247	2 393 325		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Reserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Reserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 549 741	1 881 758	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise										SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES										Nc		Page 7	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
												Conservées à une réévaluation produisant au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	275 561	KE		KF								
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ		KK		KL										
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1				KM		KN		KO										
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *										KP		KQ		KR								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										KS	207 898	KT		KU	6 071							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *										KV	634 152	KW		KX	64 504						
		Matériel de transport *										KY	1 073	KZ		LA							
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	527 300	LC		LD	4 005						
		Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG							
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes										LK		LL		LM								
	TOTAL III										LN	1 370 423	LO		LP	74 580							
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T							
		Autres participations										8U	49 100	8V		8W							
Autres titres immobilisés										IP		IR		IS									
Prêts et autres immobilisations financières										IT	39 629	IU		IV	930								
TOTAL IV										LQ	88 729	LR		LS	930								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										OG	1 734 714	OH		OJ	75 510								

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par écarts à des biens ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations à la fin de l'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	120 000	LW	155 561	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	213 969	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	698 656
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	1 073
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	531 305
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG		NH	1 445 003	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7	
		Autres participations				IO		OX		OY	49 100
Autres titres immobilisés				II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	40 559		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	89 659		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	120 000	OL	1 690 223	OM	1 690 223

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire, article 33 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES

Neant ☐

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	21 903	PF	167	PG		PH	22 070
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	185 723	QA	10 097	QB		QC	195 820
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	487 936	QE	28 468	QF		QG	516 404
	Matériel de transport	QH	1 073	QI		QJ		QK	1 073
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	410 712	QM	19 818	QN		QO	430 530
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 085 444	QV	58 382	QW		QX	1 143 826
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 107 347	OP	58 549	OQ		OR	1 165 896

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3						S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						T2
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général sans valeur ajoutée	NP + NQ + NR	Total général sans valeur ajoutée (NS + NT + NU)		NY	Total général sans valeur ajoutée (NW - NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptable obligatoire : article 33 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise **SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES**

Neant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	80 000	6B		6C	80 000	6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	80 000	TY		TZ	80 000	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	80 000	UB		UC	80 000	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF	80 000			
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Designation de l'entreprise SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCESNeant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières					UT	40 559	UV	(2)	UW	40 559		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA							
	Autres créances clients					UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation interneurement constituée * UO)					Z1							
	Personnel et comptes rattachés					UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	6 928		6 928				
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	18 914		18 914				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN							
		Divers				VP							
	Groupe et associés (2)					VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	37 590		37 590				
	Charges constatées d'avance					VS	72 825		72 825				
	TOTALUX					VT	176 817	VL	136 258	VV	40 559		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		a 1 an maximum à l'origine	VG	1 345		1 345							
		à plus de 1 an à l'origine	VH	216 711		54 003		162 708					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	644 641		644 641							
Personnel et comptes rattachés			8C	29 373		29 373							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	9 259		9 259							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	37 121		37 121							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 530		9 530							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	762 797		762 797							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 673		1 673							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTALUX			VY	1 712 449	VZ	1 549 741		162 708					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	239 643	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	98 059	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire - article 51 A du code général des impôts

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SAPL 3 FRONTIERES PERFORMANCES		Neant ☐		Exercice N, clos le :		3 1 0 8 2 0 1 9		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Remunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part deductible *		a reintegrer	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à reintegrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispense de reintegrer (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	4 740	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Reintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Reintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Reintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									YJ	
									YK	
									YL	
									YM	
									YN	
									YO	
									YP	
									YQ	
									YR	
									YS	
									YT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	
									ZE	
									ZF	
									ZG	
									ZH	
									ZI	
									ZJ	
									ZK	
									ZL	
									ZM	
									ZN	
									ZO	
									XP	
									XQ	
									XR	
									XS	
									XT	
									YU	
									YV	
									YW	
									YX	
									YY	
									YZ	
									ZA	
									ZB	
									ZC	
									ZD	

Designation de l'entreprise SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCESNeant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Deficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Deficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Deficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} le bis A1 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT	14 385
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} le bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
TASCOM	9M	4 740	9N	4 740
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	4 740	YO	4 740
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne W1'	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Document obligatoire article 54
N° de l'annuaire des entreprises

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Designation de l'entreprise SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES										Neant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	49 192	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	30 000					
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	155 723		- Autres réserves	ZD	125 000						
	Prelevements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	204 915		Report à nouveau	ZG	49 915						
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)							TOTAL II	ZH	204 915				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	158 748	123 990						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	205 675		XQ	205 675	210 209						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	8 470	8 475						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	26 361		ST	327 624	272 306						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	700 517	614 981						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	12 669	13 182						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	15 554	16 379						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	28 223	29 561						
TVA	- Montant de la T V A collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	783 806	628 110						
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	594 526	527 084						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.36	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 10 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 10 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCESNéant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	DROIT A L ENSEIGN	120 000			120 000
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(120 000)	(120 000)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
			(120 000)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 %, en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 11 A
du Code Général des Impôts

Designation de l'entreprise SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES

Neant ☒

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☐ ou 12,8 % ☒	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Designation de l'entreprise	SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES	Neant ☒
-----------------------------	--------------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES				Neant ☐	
Exercice ouvert le : 01/09/2018		et clos le : 31/08/2019		Durée en nombre de mois : 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				YP	11
dont apprentis			YF	1	
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 655 736
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	3 655 736
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	14 535
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	1 000
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	15 535
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	2 340 714
Variation négative des stocks				OQ	173 961
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	519 119
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3 893
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	120 000
TOTAL 3				OJ	3 157 687
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	513 584
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)				SA	513 584
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	3 655 736	Effectifs au sens de la CVAE *	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY	01/09/2018	GZ	
Date de cessation		HR		31/08/2019	

(*) Attention : il ne doit pas être tenu compte, dans les lignes 121 à 128 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2011-NI/IT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 1 9

N° SIRET 4 9 5 0 0 9 9 0 4 0 0 0 2 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES

ADRESSE (voie) Rue des 3 Frontières

CODE POSTAL 54350 VILLE MONT-SAINT MARTIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	300
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination GRZELAK DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 300

Adresse N° 408 Voie ROUTE DE LONGWY

Code postal L4832 Commune RODANGE Pays LU

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prenom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prenom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
Ann. 15 de l'ann. III au L. n° 121

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Neant ☒

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 8 2 0 1 9

N° SIRET

4 9 5 0 0 3 9 0 4 0 0 0 2 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 3 FRONTIERES PERFORMANCES

ADRESSE (voie)

Rue des 3 Frontières

CODE POSTAL

54350

VILLE

MONT-SAINT MARTIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

PS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

3 FRONTIERES PERFORMANCES

Par abréviation « 3FP »

Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 Euros

Siège social : ZAC Parc des 3 frontières 54350 - MONT SAINT MARTIN

N° SIREN : 495-009-904 / RCS de BRIEY 495 009 904 000 22

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 février 2020

L'An Deux Mille Vingt,

Et le 10 Février à Onze heures,

Les associés de la société "3 FRONTIERES PERFORMANCES", Société à Responsabilité Limitée au capital de 300.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, audit siège, sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance :

L'assemblée est présidée par Monsieur Damien GRZELAK, gérant de la société 3 FRONTIERES PERFORMANCE SARL.

SONT PRESENTS

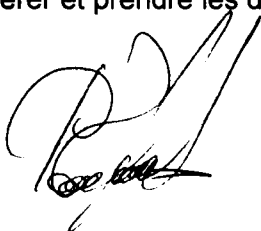
La société GRZELAK DEVELOPPEMENT, et les actionnaires

Soit au total 2 associés présents, totalisant 300 parts :

299 parts : Mr GRZELAK Damien

1 part : Melle POPA Eugenia

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.



ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité et les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019,
- Affectation des résultats,
- Approbation desdits comptes et conventions : quitus au gérant

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,
- Le rapport du gérant,
- Les accusés réception des lettres de convocations,

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

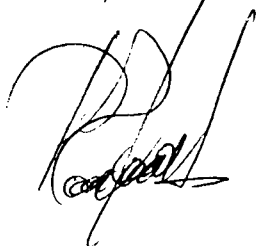
Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus. Il déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 août 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit un bénéfice net de 37 883,00 € en totalité au report à nouveau :

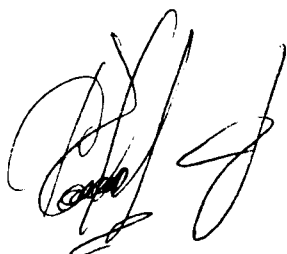
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Le gérant,

Les associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or 'G' followed by a flourish.